



## ASSEC : Association Solidaire de Service à l'Economie Collective

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Samedi 23 Février 2019

L'Association Solidaire de Service à l'Economie Collective arrive à la fin de sa 7<sup>ème</sup> année d'exercice. L'Assemblée Générale de l'ASSEC se tiendra le **samedi 23 février 2019 à 15 h 30, à la Maison du Temps Libre de Saint Jean de Thouars.**

Étape essentielle de la vie associative, elle permettra de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer l'année à venir.

La présence des adhérents est importante pour le fonctionnement de l'ASSEC.

#### Ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'ASSEC du 23 Février 2019 :

- Emargement de la liste des présents et renouvellement de la cotisation (pour des questions d'organisation, merci de prévoir 5 € en espèces)
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Votes de l'AG sur les rapports d'activité et financier
- Proposition de modifications soumises au vote de l'AG
- Election nouveaux membres du CA - renouvellement tiers sortant
- Questions diverses

Les adhérents sont invités à confirmer leur participation au moyen du bulletin qui sera joint à leur convocation.

En cas d'empêchement, les adhérents peuvent se faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier. Il est possible également d'autoriser le président de l'ASSEC à désigner à la place de l'adhérent un représentant. A noter que, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, aucun membre ne peut cumuler plus de 5 pouvoirs.

L'ASSEC compte sur la présence du plus grand nombre. Un verre de l'amitié clôturera cette AG.

Le Président

#### Renouvellement des adhésions

Le jour de l'AG de 14 h 30 à 15 h 15, puis à la fin de l'AG	
Mardi 26 Février de 17 heures à 19 heures	Salle des Associations de St-Jean de Thouars, dans l'ancienne école
Vendredi 1 <sup>er</sup> Mars de 17 heures à 20 heures	

Codes Internet : les codes internet de l'année en cours (mars 2018 - février 2019) seront supprimés vers le 12-15 Février 2018. De nouveaux codes seront attribués aux adhérents de l'année ASSEC à venir (mars 2019 - février 2020), dès leur adhésion. Ils pourront les utiliser pour la précommande de mars 2019 (date limite le jeudi 7 mars 2019).